

Vœux 2020
. Monsieur le Maire de Honfleur
Michel LAMARRE
. Mercredi 8 janvier .

Mesdames,
Messieurs,
Chers collègues,
Chers amis,

2019 s'est achevé – 2020 commence - Et en premier lieu, je voudrais vous souhaiter, à chacune et à chacun d'entre vous, une belle année, avec le bien le plus précieux : la santé, et beaucoup de petits et grands bonheurs au quotidien.

Cette année je ne vous parlerai que des projets qui ont bénéficié d'aides et de financements en 2019 et de ceux qui se sont concrétisés.

Tout d'abord en matière de voirie et d'espaces verts, la restructuration totale de la route Emile Renouf a été réalisée pour un montant de travaux de 1 807 000 €, la réfection des rues Baussard et Pierre de Chauvin, sur le Plateau, pour 170 000 €, l'achèvement des

travaux des parkings place Albert Sorel pour 80 000 €, le réaménagement des terrains de pétanque pour 56 000 €, la création des massifs aux abords de la gare routière, commencée en 2018 et achevée cette année, pour un montant total de 83 000 €.

En ce qui concerne l'entretien des bâtiments, le ravalement de l'école Beaulieu a été fait pour 67 000 €.

Des travaux de pose d'alarmes dans le cadre de la lutte contre l'incendie et la création de sanitaires ont été réalisés au sein des locaux du musée du Vieux-Honfleur en 2018 et achevés en 2019 pour un montant de 74 000 €.

Nous avons acheté en janvier 2019 l'immeuble qui abritait les bureaux de l'Agence de l'Eau pour 950 000 €. Dans cet immeuble sont déjà installés les bureaux de la Mission Locale qui assure depuis plusieurs années la gestion du Point Info 14 qui devrait devenir dans le courant de l'année la « Maison France Services », et ce en accord avec le Département et l'Etat.

La fin des travaux de l'école de voile, aménagée dans la vigie, est intervenue cette année, avec notamment le raccordement au réseau d'assainissement, pour un montant total d'environ 100 000 €.

En ce qui concerne les travaux intérieurs de la Lieutenance, tous les accords de subventions sont obtenus ainsi que les autorisations de travaux pour pouvoir commencer l'aménagement du Centre d'Interprétation du Patrimoine Maritime et de la résidence d'artistes.

Le conseil municipal a voté la somme de 250 000 € pour le financement du projet « La Mora ». Le conseil communautaire de la Communauté de Communes du Pays de Honfleur-Beuzeville a voté un même montant pour mener à bien ce projet porté également par le Département et la Région.

Je voudrais maintenant évoquer les travaux réalisés en régie par nos agents des services techniques, que vous me permettez très simplement de remercier et de féliciter, personnels de la voirie, des espaces verts et du bâtiment. Les travaux qu'ils ont faits se sont élevés pour l'année 2019 à 370 000 €,

alors qu'ils n'étaient que de 61 000 € en 2014. Ils ont concerné notamment – pour les plus importants – la requalification du chemin du Buquet pour 34 158.84 €, la création d'un réseau de drainage au Galvani pour 17 211.37 €, la création d'un espace vert de jeux et d'une aire de pique-nique à la gare routière pour 20 106.29 €, la première tranche de création d'un verger au Québec et la plantation d'arbres en divers lieux pour 13 375.61 €, la rénovation complète du Club Photo pour 41 247.34 €, la fabrication de mobilier urbain pour les parcs et jardins pour 13 956.70 €, l'isolation extérieure de deux maisons pour 42 862.59 €, la rénovation de l'accueil et la création de sanitaires au musée du Vieux-Honfleur pour 44 268.59 €, la rénovation des éclairages de la Halle des Sports pour 31 126.94 €, la rénovation des W.C. du grand grenier à sel et la rénovation de l'éclairage pour 21 908.27 €, la rénovation de l'éclairage de la salle de boxe pour 16 503.84 € et la pose de portes aux W.C. publics ainsi que la rénovation des W.C. du Bassin du Centre pour 20 556.29 €.

A titre d'information, les espaces sportifs à entretenir représentent : 21 Ha, les parcs et

jardins : environ 10 Ha et les surfaces totales à entretenir représentent environ 195 Ha.

Le secteur « remarquable », ancien « secteur sauvegardé » couvre 39 Ha, et doit faire l'objet d'une attention particulière, sachant également que la Ville doit s'attacher à gérer, entretenir et restaurer dans ce secteur remarquable 5 400 m² de bâtiments et monuments historiques classés.

Enfin, à titre indicatif, la Ville dispose de 39 bâtiments recevant du public (écoles, gymnase, piscine), représentant une surface totale d'environ 34 000 m².

En ce qui concerne les écoles, je confirme qu'une étude a été lancée en fin d'année 2019 pour permettre à la Ville de disposer de deux écoles modernes, l'une sur le Plateau et l'autre en centre-ville, qui s'inscriront complètement dans le cadre du développement durable, tant au niveau du bâti que de l'enseignement.

En matière de sécurité, la procédure lancée en 2019 pour l'installation de caméras arrive à son terme et le matériel devrait être installé dans les semaines qui viennent à des endroits déterminés en accord avec la Police

Nationale. En effet, aussi bien sur le plan technique qu'administratif et juridique, la mise en place de caméras est longue et complexe. Même l'architecte des Bâtiments de France doit donner son avis.

Pour ce qui est des logements, sur 5 478 logements recensés à Honfleur, nous décomptons 1 100 logements dits « sociaux ». Et dans les constructions en cours sur Honfleur, notamment route Emile Renouf, dans la résidence Terra Nova, l'organisme d'HLM Inolya aura à proposer 14 logements sur un total de 54 logements. Et à cela s'ajouteront les logements à loyer modéré du Pôle Santé ainsi que ceux de l'éco-quartier.

Pour l'éco-quartier, ce sont environ 275 logements de programmés, dont 57 lots libres à la vente, 45 maisons de ville, 55 villas bourgeoises, 25 logements intermédiaires et 93 logements collectifs.

Des résidences privées sont projetées en ville, et à la place de la maison de retraite du chemin des Monts, c'est une résidence seniors qui va voir le jour avec 114 logements, pour lesquels le permis de construire est déposé.

Dans notre pôle médical dont la construction se poursuit, ce seront 10 médecins qui prendront place à côté de 6 infirmiers, 1 podologue, 3 kinés-ostéopathes, 1 pharmacien, 1 laboratoire d'analyses, 2 cabinets d'orthoptistes-orthophonistes et 1 nutritionniste.

Voilà, chers amis, ce que nous avons fait en 2019.

Merci à vous tous ici présents, qui, à quelque titre que ce soit, oeuvrez pour notre cité, élus, personnels, pompiers, personnels de la police, de la gendarmerie, des diverses administrations locales, des banques, les notaires, le Père Pascal Marie, le directeur de l'hôpital, les responsables et membres d'associations, les commerçants, les élus et collaborateurs de la Communauté de

Communes, les enseignants et responsables des établissements scolaires primaires et secondaires ... A tous et à chacun « très bonne année 2020 ».

Maintenant je vais mettre à l'honneur nos médaillés de l'année, puis nos retraités.

Nos médaillés :

. A la Ville, nous n'en avons qu'un cette année : un médaillé d'**argent** :

M. Stéphane MAGLOIRE LA GREVE qui est entré dans la Fonction Publique Territoriale en 1999 et compte 20 années de service au sein des services techniques municipaux.

. Au C.C.A.S., nous avons une médaillée de **vermeil** :

Mme Martine DESMORTREUX qui est entrée dans nos services en 1989 et compte 30 années de service. Elle travaille chez les personnes âgées.

Et deux médaillées d'**argent** :

Mme Sophie MARIE qui compte 21 années de service et travaille actuellement au sein du Relais Assistantes Maternelles,

Et **Mme Sylvie SAINT-AUBIN** qui compte 20 années de service et travaille chez les personnes âgées.

Et cette année, je vais mettre à l'honneur un élu, notre premier adjoint, **Claude CHICHERIE** qui a été élu conseiller municipal le 28 juillet 1997, adjoint le 25 mars 2010 et premier adjoint depuis août 2019.

Pour ses 22 années de dévouement et de fidélité, je suis fier et heureux de lui remettre la médaille d'honneur régionale, départementale et communale d'argent.

Et maintenant j'appelle les retraités de l'année, tout d'abord **les retraités de la Ville** :

Luc LEFAIX qui est entré à la Ville le 19 février 1991 au service Bâtiment, en tant qu'ouvrier qualifié en peinture, et qui a fait valoir ses droits à la retraite le 1^{er} mars dernier.

Vicente ALCARAZ qui est entré à la Ville le 15 mai 2006 en tant qu'agent des services

techniques – plombier – et qui a fait valoir ses droits à la retraite le 1^{er} juillet dernier.

Jean-Pierre BRUNEAU qui est entré à la Ville le 1^{er} septembre 2002 en tant qu'agent d'entretien au service des Espaces Verts et qui a fait valoir ses droits à la retraite le 1^{er} octobre dernier.

Jean-Luc MEVEL qui est entré à la Ville le 9 novembre 2000 en tant qu'agent d'entretien au service des Espaces Verts et qui a fait valoir ses droits à la retraite le 1^{er} novembre 2019.

Madame Michèle VIEREN qui est entrée à la Ville le 24 mai 2013 comme femme de service. Elle a travaillé à l'école maternelle Beaulieu à l'entretien et à la cantine. Elle a fait valoir ses droits à la retraite le 1^{er} décembre 2019.

Et au sein du **C.C.A.S.**, nous avons une retraitée :

Patricia HENRY qui est entrée au CCAS le 26 avril 2004 en tant qu'aide à domicile au service des personnes âgées et qui a fait

valoir ses droits à la retraite le 1^{er} septembre dernier.

A vous Mesdames et Messieurs les médaillés et retraités, j'adresse toutes mes félicitations et mes remerciements pour votre dévouement au sein de la collectivité et pour le service que vous rendez à nos habitants.

Et maintenant je vous invite à prendre le verre de l'amitié, pour fêter cette nouvelle année.

Michel LAMARRE
Maire de Honfleur
Vice-président du Conseil Départemental